

Définition de poste

ERGOTHERAPEUTE (h/f) – Poste à 20%

EHPAD Boutelier

Rapprochement métier CNFPT : 10/D/25 – ERGOTHÉRAPEUTE

TITRE / METIER

Ergothérapeute en EHPAD au sein du pôle d'activités et de soins adaptés

CADRE STATUTAIRE

Cadre A ou B de la filière médico-sociale

SERVICE D'AFFECTATION

Direction du secteur Retraités et Personnes Agées

POSITION HIERARCHIQUE

L'ergothérapeute est placé sous la responsabilité hiérarchique conjointe des directrices des établissements

LIEUX D'EMBAUCHE

EHPAD Boutelier

MISSIONS

- réaliser un bilan ergothérapique des dysfonctionnements physiques du résident et évaluer son autonomie avec les retentissements sur les actes de la vie quotidienne
- mettre en place le projet thérapeutique individualisé de chaque résident à la vue de son projet de vie, en lien avec le médecin coordonnateur, le psychologue et toute l'équipe pluridisciplinaire
- assurer le suivi, les bilans d'activités et renseigner les dossiers de soins des résidents
- transmettre les informations utiles aux différents soignants de l'eypad aux médecins traitants et intervenants libéraux (kiné etc...)

CONDITIONS D'EXERCICE

- exerce son activité dans un établissement qui offre aux personnes âgées valides ou en perte d'autonomie un logement, des services et des loisirs leur permettant de conserver leur liberté individuelle en bénéficiant des services d'un personnel qualifié.
- Temps de travail à 20%
- Obligation de respecter le règlement intérieur des résidences pour personnes âgées
- Travail en équipe pluridisciplinaire
- Respect du code de déontologie et du secret partagé
- Etre titulaire du diplôme d'ergothérapeute

RELATIONS FONCTIONNELLES

Au sein de l'établissement avec:

- la directrice
- le médecin coordonnateur
- l'infirmier coordonnateur
- les infirmiers de l'établissement
- les agents du service soin et plus particulièrement ceux du PASA
- les résidents et les familles

En dehors de l'établissement avec :

- l'ensemble des professionnels de santé
- la direction retraités et personnes âgées
- la direction des ressources humaines

ACTIVITES

1 – principales

- réaliser le bilan ergothérapique des résidents et mettre en œuvre les actions adaptées pour le maintien de l'autonomie en renforçant les fonctions déficitaires, en stimulant les capacités résiduelles au travers de la rééducation, de stratégies de compensations, d'aides techniques d'aménagement de l'environnement
- évaluer et actualiser le projet ergothérapique de chaque résident
- participer aux réunions d'équipe, analyser et transmettre les données utiles à la prise en soins par l'équipe pluridisciplinaire
- Créer et animer des ateliers ergothérapiques
- Participer à la démarche de qualité et à la vie de l'établissement

2 – spécifiques

- accueillir les stagiaires
- veille professionnelle

COMPETENCES, QUALITES REQUISES ET RESPONSABILITES

- maîtriser les différents outils d'évaluation en ergothérapie.
- observer, écouter et analyser
- maîtriser les techniques et outils du diagnostic
- contribuer au développement des pratiques de bientraitance
- connaître les techniques de conduite d'entretien et d'animation de groupe
- partager les connaissances, expliquer les modalités de prise en soins
- autonomie relative dans l'organisation du travail
- garant de la qualité des soins ergothérapiques délivrés

QUALITES

- discrétion
- aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire
- sens des responsabilités et d'initiative
- sens de l'organisation
- dynamiques : avoir de la motivation et une grande disponibilité
- de confidentialité
- de communication

AVANTAGES LIÉS AU POSTE

- Régime indemnitaire afférent à la collectivité
- CNAS / COSEL